

## VIE SCOLAIRE :

### Approche socio-historique

par Michel SOUSSAN

*Après une rapide esquisse de l'histoire de la notion « Vie scolaire », de l'apparition de l'expression à l'émergence de l'idée, l'auteur analyse l'utilisation contemporaine de la vie scolaire, cherchant à connaître les emplois divers que lui donnent les différents acteurs du système éducatif, les raisons de son développement « explosif » dans les années 70 et les objectifs qui lui sont assignés. Enfin, dans un paragraphe intitulé « Sociologie de la vie scolaire », l'auteur tente de relier le concept « vie scolaire » aux analyses sociologiques du fonctionnement de l'institution éducative et des établissements.*

#### I. - DE L'APPARITION DE L'EXPRESSION A L'ÉMERGENCE DE L'IDÉE

##### 1. Apparition de l'expression

« Les récréations tiendront à l'avenir une large place dans la vie scolaire » (circulaire du 7 juillet 1890).

Ainsi l'expression « Vie scolaire » apparaît-elle, à notre connaissance (\*) pour la première fois dans un texte

officiel, consacré à l'emploi du temps, à l'éducation physique et à l'hygiène. Et ce n'est peut-être pas tout à fait un hasard si elle paraît dans un texte qui se propose d'accroître la part consacrée à l'éducation physique en réduisant le travail sédentaire, en assouplissant le régime des études et en prônant récréations, jeux et promenades plus fréquents et plus éducatifs : « en acceptant la charge des internats, l'Université s'est imposée l'obligation de pourvoir à l'éducation physique des jeunes gens qui lui sont confiés comme à leur éducation morale et intellectuelle » précise le même texte qui ajoute : « aussi bien la culture du corps est en relation étroite avec celle du cœur et de l'esprit ». Ce n'est pas non plus peut-être tout à fait un hasard si elle paraît au moment où l'institution secondaire — ouverte, rappelons-le, à une faible proportion (environ 5 % d'une classe d'âge en 1890) d'enfants socialement choisis — s'interroge sur son fonctionnement (Commissions Simon puis Ribot) et sur les conditions générales de la vie des élèves dans les lycées et les collèges. Conditions d'internat, austères voire monacales, conditions d'études centrées sur le travail écrit et le travail individuel, conditions de vie marquées par la séparation avec l'univers extérieur et par « la clôture scolaire ». Et à ces lycéens pour lesquels la vie ce n'est pas le lycée, on propose (Rapport Marion), rompant avec le modèle des collèges de l'Ancien Régime et s'inspirant du modèle anglais, un nouveau style éducatif (discipline plus libérale, possibilité de regroupements par affinités, divertissements et fêtes) et un apprentissage de l'autonomie, le tout avec le concours de « professeurs éducateurs » (Marion, 1890).

Alors que les espoirs ouverts par ces tentatives de libéralisation de la vie scolaire ne se confirmaient pas dans les lycées, Demolin mettait en place en 1899 à l'Ecole des Roches une « éducation nouvelle » visant à former l'enfant tout entier corps, esprit, cœur et volonté ».

Certes pas n'importe quel enfant, mais celui des milieux aisés et pas dans n'importe quel cadre mais dans un internat situé dans un château (1). S'inspirant également de l'exemple anglais des « new schools » de Bedales et d'Abbotsholme, il y mettait en œuvre une « vie d'école nouvelle » dont les objectifs : confiance entre adultes et élèves, responsabilisation des élèves, tutorat des petits par des grands, esprit d'entreprise, loyalisme..., avaient pour but de parfaire l'instruction d'une éducation, c'est-à-dire d'une socialisation inhabituelle à l'époque mais restant élitaire.

(\*) Cet article est extrait d'un rapport **Analyse et interprétation sociologique des résultats de l'enquête « vie scolaire » dans les collèges**, établi en collaboration avec V. ISAMBERT-JAMATI et G. LANGOUET dans le cadre d'une convention d'études avec le ministère de l'Education nationale (SPRESE 14), et remis en mai 1986.

Exemple sans lendemain, l'Ecole des Roches était le premier établissement secondaire en France à promouvoir un système d'éducation centré sur l'enfant et se donnant pour objectif affiché son épanouissement. Non que d'autres n'aient prôné les mêmes idées, comme Paul Lapie (2) qui en 1901 jetait les bases d'une cité éducative en proposant autonomie, tutorat..., mais jusqu'au seuil de la deuxième guerre mondiale, l'institution scolaire protège sa tradition pour mieux se démarquer des autres enseignements secondaires (Ecole primaire supérieure).

## 2. L'utilisation contemporaine de l'expression « Vie scolaire » et l'émergence de l'idée

Ce n'est, semble-t-il qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, que s'utilise à nouveau et se formalise la notion de vie scolaire.

Une circulaire de 1942 (25 novembre 1942) annonçant aux chefs d'établissement qu'ils doivent produire semestriellement un rapport résumant l'activité de leur établissement et précisant quelles doivent en être les rubriques :

« 1<sup>re</sup> partie : Renseignements d'ordre administratif : effectifs scolaires, personnel, inspection ; conseil d'administration.

### 2<sup>e</sup> partie : **Vie scolaire**

1. Etudes (3)
2. Education Physique
3. Sports
4. Discipline
5. Internat

3<sup>e</sup> partie : Situation matérielle : état sanitaire, nourriture, chauffage, bâtiments, agents, comptabilité ».

délimite pour la première fois le champ de la vie scolaire.

Plus que leur administration ou leur situation matérielle, plus que le déroulement des programmes d'enseignement, c'est leur vie scolaire qui sera susceptible de différencier et donc de caractériser les lycées et les collèges ; de plus on envisage d'ores et déjà que cette vie scolaire puisse socialiser les élèves, en dehors de la classe proprement dite. L'exemple du lycée expérimental de Montgeron ouvert en 1946 le montre avec une vie scolaire très proche de celle de l'Ecole des Roches, tout au moins à ses débuts.

Un arrêté du 2 mars 1945 fixant l'organisation des conseils d'administration des lycées indique quant à lui :

« La section permanente fonctionne :

A - Comme conseil intérieur de l'établissement. En cette qualité, elle donne son avis sur les questions suivantes :

- 1) Le régime pédagogique, l'organisation des études, les créations de chaires et de cours ;
- 2) L'aménagement de la **vie scolaire** en vue de l'éducation morale et civique ;
- 3) La tenue matérielle de l'établissement (...);
- 4) Les activités dirigées et les œuvres sociales ;
- 5) Le rayonnement de l'établissement à l'intérieur »

et précise ainsi à partir d'une vue plus restrictive de la vie scolaire (notons que l'organisation des études n'entre plus dans son champ) les objectifs dévolus à la vie scolaire.

Pourtant ce n'est pas tant cette notion de vie scolaire encore balbutiante et limitée que celle de milieu scolaire plus fréquemment utilisée alors et mieux définie qui doit retenir notre attention, car elle anticipe l'acception actuelle de l'expression « Vie scolaire ».

« Je rappelle, dit en 1944 le premier ministre de l'Education Nationale de la France libérée, R. Capitant, que la tâche essentielle du conseil intérieur est d'aménager le milieu scolaire de telle manière qu'il exerce sur les élèves une **action éducatrice positive** » car ajoute-t-il dans la même circulaire « dans un régime où dominaient la suspicion et la méfiance à l'égard de l'élève et dont celui-ci s'affranchissait par dissimulation et mensonge », le milieu scolaire était « déformateur et imprimait à l'enfant de véritables tares qui risquaient de le suivre dans la vie ».

Ainsi à partir d'une réflexion et d'une constatation que produisait déjà en 1890 le philosophe Marion et qui alimentaient depuis une image stéréotypée de la vie lycéenne, il s'agit de faire l'éducation morale des élèves (et l'on retrouve là la fonction morale de l'école relevée par Durkheim) qui doit, le rappelle le même texte, mobiliser tous les professeurs et commencer d'abord par des « tâches modestes : rétablissement du bon ordre à la porte du lycée et devant la classe, le souci de la politesse, l'abandon de toute attitude débraillée ou veule, la lutte contre la fraude scolaire et le vol..., etc ». Comme quoi, bien avant qu'elle ne s'ouvre à toutes les classes sociales, l'institution secondaire cherchait à moraliser et à socialiser les élèves de celles qui la fréquentaient !

Des activités parallèles à la classe s'organisent alors : activités sociales, activités physiques, activités éducatives (théâtre, concert, cinéma, clubs classiques...) et activités dirigées (reliure, imprimerie, maquettisme).

Mais leur caractère complémentaire (le secteur parascolaire), leur dérive culturelle (« les lycées, foyers d'une culture vivante », « la vie culturelle de nos établissements ») (4) surtout dans les établissements à recrutement social très bourgeois, leur usage souvent réservé aux

internes donnent à cette vie scolaire un côté « bonne éducation ».

Et parallèlement et non sans rapport, les mouvements de jeunesse (œuvres laïques, scoutisme, jeunesse catholique, éducation populaire, associations socio-culturelles) reprenant après la guerre des activités qui pour certaines étaient nées avec le siècle (5), développent une **éducation extra-scolaire** organisée et institutionnalisée (6) dont les *méthodes fondées* toujours sur les mêmes valeurs et sur des pratiques manuelles (poterie, sculpture, vannerie), corporelles (danses, jeux, chants), de loisirs (colonies, camps scouts) privilégient le rôle éducatif du groupe, le rôle formateur des activités de nature, l'importance de l'initiative, l'apprentissage de la responsabilité et de l'autonomie que ne favorise pas l'institution secondaire publique.

Les adolescents de la bourgeoisie se socialisent alors surtout hors de leurs établissements secondaires mais dans des organisations structurées qui présentent garantie et légitimité aux yeux de la société. Et cette éducation extra-scolaire prolonge le rôle d'instruction de l'École et dans certains cas la complète comme par exemple les associations socio-culturelles (dans les lycées) voire les coopératives scolaires (dans les collèges modernes, ex. EPS) qui ont servi plus tard de cheval de Troie à la vie extra-scolaire pour entrer dans l'école.

Mais au moment où se sont amorcés le déclin et la désaffection des mouvements de jeunesse — peut-être par l'affaiblissement des idéologies d'ordre et de dévouement — au moment où s'est atténué le contrôle de la famille et libéralisée l'éducation familiale, au moment où l'explosion démographique a provoqué une massification scolaire, et l'entrée de la quasi-totalité des enfants d'une même classe d'âge dans l'institution secondaire, l'intégration au corps social de tous ces adolescents s'est posée. L'école a dû alors prendre sa part, plus grande sans doute que par le passé.

Alors empruntant au scoutisme dont l'Éducation nationale avait d'ailleurs assuré la promotion à la fin de la dernière guerre et dont certains grands chefs étaient aussi des responsables éminents du ministère, empruntant aux mouvements de jeunesse (catholiques ou laïques), empruntant aux institutions socio-culturelles (auxquelles les loisirs dirigés de 1936 avaient servi de banc d'essai), l'institution scolaire s'empare des mots et des idées qui présidaient à leur idéologie ; équipe, communauté, lieu de vie (pris aussi à la psychiatrie en milieu ouvert), ouverture, responsabilisation, autonomie, participation, épanouissement, vie... envahissent alors le langage de l'éducation, depuis leur apparition à la fin des années 1960 jusqu'à leur détournement de sens en ces années 1980 en passant par leur inflation des années

1970. Et leur usage s'est si répandu du groupe restreint qui le premier les utilisa au groupe social qui le dernier les récupéra, leur précision s'est si galvaudée, leur sens s'est si transformé depuis leur définition originelle, qu'il est devenu redoutable de les employer car l'apparence, l'illusion voire la mode dans leur emploi ont pris le pas sur la réalité des situations qu'ils recouvrent. Ainsi en est-il de la vie scolaire pour laquelle nous allons tenter à travers les discours sur son usage d'analyser les variations de sens.

## II. - L'EXPLOSION VIE SCOLAIRE

### 1. Quel(s) contenu(s) à la vie scolaire ?

#### 1.1. D'après l'inspection générale

Sans tomber dans le nominalisme qui estime que l'idée n'existe que par le mot qui la désigne, on peut postuler que la vie scolaire naquit officiellement le jour où l'Inspection générale de la Vie scolaire fut créée (1965 : nomination du premier inspecteur général de la **Vie scolaire** : M. Sire, proviseur du lycée Janson de Sailly).

Au même moment d'ailleurs, a commencé à s'institutionnaliser la notion **vie scolaire** comme en témoigne la création en fin des années soixante par l'administration de l'Éducation nationale du « **système vie scolaire** », ensemble de documents (les « États VS ») remplis par les établissements secondaires qui donnaient (et donnent encore) une description précise de l'organisation des enseignements dans le second degré à travers les emplois du temps des professeurs et des classes.

En 1971, A. Jacotin, lui-même inspecteur général écrivait (7) : « l'inspecteur général de la Vie scolaire examine surtout l'organisation pédagogique de l'établissement (...) l'orientation (...) les activités complémentaires. Il se préoccupe autant de l'accueil et de l'assistance réservés aux maîtres que du sort fait aux élèves et (...) il est attentif à la mise en œuvre des structures de participation et d'information, ainsi qu'aux relations de l'établissement avec l'extérieur ».

En 1985, le doyen de l'inspection générale de la Vie scolaire nous déclarait : « la vie scolaire c'est tout ce qui se passe dans l'établissement, sauf ce qui se passe dans la classe quand il y a transmission des connaissances ». Mais « la vie scolaire inclut les actions pédagogiques de soutien et d'approfondissement ». Il nous rappelait également que vue par ses collègues, inspecteurs généraux des disciplines, la vie scolaire est le domaine d'action des conseillers d'éducation que l'inspecteur général de la

vie scolaire a en charge d'inspecter et que vue par l'Inspection générale de l'Administration, la vie scolaire est tout sauf ce qui a trait à l'enseignement et à l'administration des établissements.

Bref, comme l'inspection générale chargée de la suivre, la vie scolaire cherche sa place entre l'enseignement et l'administration et la définition de la vie scolaire relève davantage pour ceux qui sont chargés de l'inspecter de la recherche d'un terrain administratif de compétences ou de délégations d'attributions que de l'appréciation des valeurs morales ou éducatives qu'elle sous-tend.

### 1.2. D'après les acteurs de la vie scolaire

Pour le proviseur « chargé de mission à la vie scolaire auprès du recteur » la vie scolaire représente la vie culturelle et éducative de l'établissement et d'ailleurs sa mission consiste « à l'animer » et « à servir de relais à l'action culturelle ». En particulier investi (8) du pouvoir de subventionnement des projets d'action éducative et de l'attribution de subventions à caractère culturel (loisirs quotidiens des jeunes, action culturelle déconcentrée...) voire de l'octroi d'heures de « recherches spontanées », le « proviseur **vie scolaire** » a un champ d'intervention qui côtoie largement le domaine « pédagogique » : il a sinon compétence au moins attribution, certes entouré d'une équipe d'experts, pour déterminer si tel ou tel acte pédagogique mérite un prolongement éducatif... subventionnable.

Pour un proviseur, R. Brechon (1978) (9), « les choses de la vie scolaire c'est tout ce qui se passe dans le lycée ou le collège, à l'exception toutefois de l'acte pédagogique lui-même » (...) « La notion de vie scolaire c'est celle d'une sorte de tissu conjonctif qui entoure l'acte pédagogique et le relie aux autres actes semblables dont la continuité et la contiguïté donnent à l'enseignement sa cohérence » (...) « c'est tout l'ensemble de la préparation et du suivi de l'enseignement proprement dit ». Ici apparaissent deux idées fondamentales que nous développerons plus loin : la vie scolaire comme correctif aux relations bureaucratiques des établissements scolaires et comme moyen de socialisation des élèves des classes sociales nouvelles dans l'institution secondaire. Pour un conseiller d'éducation, dont, rappelons-le, la création du corps correspond à l'éclosion de la notion vie scolaire (1970) et à sa première définition obligée, puisque les conseillers d'éducation « participent aux responsabilités éducatives dans l'organisation et l'animation de la vie scolaire » (statut) : « La vie scolaire se définit encore par une série d'interdits énoncés dans les règlements des lycées » (10).

La vie scolaire reste encore la « discipline » comme nous le confirme cette élève prise sur le vif : « La vie scolaire, c'est la répression ! » (11).

### 1.3. D'après les auteurs du « discours officiel » (12) :

1971 : M. Ulrich (directeur du Cabinet du ministre O. Guichard) in **Animation de la vie scolaire** : « La vie scolaire est la vie des communautés éducatives que forment les écoles et les établissements. L'action éducative concerne tous les personnels de l'établissement. Elle est indissociable de l'action pédagogique. Les deux formes d'action ne sont que les dominantes d'une action globale qui vise essentiellement au plein épanouissement des personnes ».

En l'occurrence, le discours ci-dessus tend à normer la vie scolaire, à travers la vie des communautés que doivent être les établissements : non seulement il faut, on doit, mais en plus il est normal de viser à l'épanouissement des personnes : c'est un discours performatif.

1982 : F. Best (in **Pour un Collège Démocratique**) : « Le collège est un lieu de vie à part entière.

- C'est un lieu de vie où tous les moments (dits jusqu'alors intersticiels) comptent et deviennent moments d'éducation, de vie ensemble (repas, récréation, études « surveillées »).

- C'est un lieu où la violence et l'agressivité peuvent reculer, dépérir grâce à un contrat social explicite (les règlements intérieurs) qui devient le garant de la possibilité de vivre ensemble, de constituer une société.

- C'est un lieu où se rencontrer entre camarades, jouer, étudier, travailler ensemble, écouter de la musique, en faire, établir des projets, rencontrer des adultes accueillants donnent un certain bonheur de vivre. C'est en devenant dans l'ici et le maintenant de la vie quotidienne, un lieu de vie heureuse que le collège peut devenir instrument d'éducation ».

F. Best imagine ainsi ce que pourrait être une vie harmonieuse dans le meilleur des collèges : tout est éducation et la communauté scolaire prend ici son sens le plus fort.

1983 : A. Prost (in **Les Lycées à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle**) : « Sans doute, en dehors des études proprement dites, dans ce qu'il est convenu d'appeler la « vie scolaire », s'efforce-t-on, ici ou là, de faire une place à l'initiative des élèves : le foyer socio-éducatif, la coopérative, les clubs, les associations sportives elles-mêmes (...) mais le cœur de la « vie scolaire » ce sont les études. Et là l'initiative des élèves est singulièrement réduite ».

La vie scolaire s'étend à l'acte pédagogique lui-même, pour Antoine Prost qui donne à cette notion une vision globalisante que ses contemporains excluent en général.

1985 : M. Vergnaud (ancien directeur des Collèges) : « La vie scolaire, c'est une organisation (du temps, matérielle, de la vie collective) :

— un système relationnel (entre adultes, entre élèves et adultes, entre élèves) ;

— un climat de vie et de travail en commun » (...).

« La vie scolaire apparaît comme le domaine de l'action éducatrice ».

De cette définition optative de la vie scolaire, retenons la précision des contours du champ qu'elle recouvre mais aussi la primauté qui est accordée à la communication (climat et relations) voire à la communion entre les partenaires de l'établissement scolaire.

#### 1.4. D'après les « experts » du milieu scolaire

● André Berge (13) en 1970 : « La vie scolaire c'est le cadre des relations humaines qui se tissent avec les camarades, avec les professeurs ; c'est aussi les études, les connaissances à acquérir... ».

● Le Recueil des Lois et Règlements : « La vie scolaire » (titre 55) se définit administrativement en extension par :

- Emploi du temps, contrôle du travail.
- Discipline des élèves, tenue, éducation.
- Surveillance, protection du milieu scolaire.
- Sécurité des élèves.
- Activités socio-éducatives.
- Associations scolaires et péri-scolaires.
- Bibliothèque des établissements scolaires.
- Echanges scolaires.
- Récompenses et prix.
- Locaux scolaires.

La consultation des fichiers de bibliothèques, des index thématiques ou des sommaires d'ouvrages consacrés aux établissements scolaires permet d'inclure aussi dans le champ de la vie scolaire :

- L'internat.
- L'éducation physique et sportive.
- La santé scolaire.
- Les bourses nationales d'études (A. Minot, 1972, op. cit.).

ou

- Les PAE.
- L'information sexuelle.
- Les sorties pédagogiques et les voyages collectifs.
- L'enseignement du code de la route.
- L'informatique au collège.
- La lutte contre la drogue et la toxicomanie.
- La presse dans l'enseignement (Ferrez-Scalabre) (14).
- ...

montrant par là son extensibilité, suivant l'auteur.

#### 1.5. Vie scolaire : contenu ou contenant ?

Du recueil des citations précédentes, nous pouvons alors observer que :

a) La définition de la vie scolaire oscille entre une définition relevant du pur domaine administratif (terrain de compétences des inspecteurs de la vie scolaire, domaines d'activités des conseillers d'éducation...) et une définition mettant en jeu les valeurs qu'elle recouvre (humanisation du système bureaucratique, harmonisation des relations, solidarité, communication voire communion entre les partenaires de l'établissement, autonomisation, responsabilisation...), permettant aux usagers de la première définition de reprendre à leur compte les valeurs que la seconde définition véhicule, et cela en toute bonne foi et « en toute inconscience ».

b) La notion de vie scolaire est une notion floue et élastique.

Expression fourre-tout, agrandie et rétrécie à volonté, elle a la particularité de signifier tout et son contraire (cf. les études) : chacun y entend ce que de sa fonction il peut (ou il veut) voir. Pour le proviseur, la vie scolaire c'est tout ce qui se passe dans son établissement sauf la communication secrète enseignant-enseigné qui s'établit dans le sanctuaire de la classe. Pour l'élève, c'est le bureau ou une vie que l'on déserte, vite après la classe ; pour l'inspecteur général d'anglais, c'est la vie du lycée hors de la classe d'anglais.

Pour les uns, c'est la vie à l'Ecole ; pour d'autres, la vie dans l'Ecole mais pas dans la classe ; pour d'autres encore la vie dans la classe car la vie hors de la classe ils ne la connaissent pas.

« L'établissement du second degré est devenu l'unité de vie scolaire ; le cadre traditionnel de la classe éclate parce qu'il n'est plus le seul cadre d'activités pédagogiques et éducatives ; la constitution de groupes divers a fait perdre à la classe le monopole de la vie scolaire » nous précise M. Vergnaud (15) rappelant par là que tous les adultes sont impliqués dans la vie scolaire face à tous les élèves d'une même classe d'âge toutes origines sociales confondues.

Mais la vie scolaire est aussi un espace clos (« La vie intérieure ») ou ouvert (« l'école ouverte »), restreint (la salle du FSE) ou étendu (l'établissement), un temps qui peut se développer de l'emploi du temps au temps scolaire et à la scolarité. Antoine Prost nous rappelle d'ailleurs que « les élèves passent du temps à l'école et il ne faut pas que ce temps soit un temps mort ou un temps destructeur » (16) et justifie ainsi la vie scolaire. Pour Brechon, la vie scolaire est un « espace temps » où tout a valeur éducative. Enfin la vie scolaire est organisation du

temps en classe, du temps collectif, du temps individuel (M. Vergnaud), de la vie matérielle et de la vie collective.

Le champ sémantique recouvert par la notion vie scolaire s'ouvre ainsi sur des notions polysémiques aussi diverses que ses auteurs : par exemple « le climat » de vie scolaire dont la circulaire de rentrée 1986 estime qu'il est essentiel qu'il soit favorable : « l'élève doit trouver un climat propice à l'étude ». De sa qualité dépend le climat de l'établissement et donc l'efficacité du travail, entend-on de toutes parts ; c'est dire la dimension affective forte qu'a pris l'expression vie scolaire.

c) La vie scolaire est plus souvent décrite en tant que ce qu'elle devrait être qu'en tant que ce qu'elle est, et quand elle est évoquée c'est le plus souvent pour l'appeler à se transformer qu'à se former !

Insatisfaction héritée de la vie lycéenne d'antan ou due à la situation actuelle ?

« La vie scolaire se résume à une notion le plus souvent négative dans son contenu » regrette le rapporteur d'un groupe de réflexion sur la vie scolaire en 1977.

« Comment peut-on développer au collège une vie scolaire véritable ? » interroge anxieusement le rapport Legrand en 1982, sous-entendant donc son côté factice ou artificiel avant cette époque.

« Il est essentiel, rappelle encore la circulaire de rentrée 1986, que des conditions de vie satisfaisantes accompagnent la mise en œuvre des objectifs généraux assignés au collège et contribuent à leur réalisation ».

d) La définition de la vie scolaire dépend de la place qu'occupe dans le système éducatif celui qui a à la formuler, et donc de son ambition et de la volonté de pouvoir qu'elle comporte.

Ainsi son amplitude croît avec la hauteur qu'occupe l'acteur dans la pyramide hiérarchique de l'Éducation Nationale.

Une constatation s'impose alors : les enseignants parlent peu de la vie scolaire, en tout cas moins que les non-enseignants.

D'ailleurs la consultation des revues du champ éducatif permet d'observer que ce sont plus les revues éducatives générales que des revues spécialisées dans la didactique des connaissances qui abordent ou étudient la vie scolaire. Cette réserve s'apparente-t-elle au refus d'opposer les couples éducation-vie scolaire et instruction-pédagogie, au refus de prendre parti pour l'un ou l'autre, ou tout simplement à la faible centration des associations de spécialistes sur la vie des établissements ?

Du coup, la vie scolaire apparaît-elle de plus en plus comme l'affaire d'autres spécialistes :

Aux uns, les tâches d'enseignement donc de formation intellectuelle que leurs études et leurs diplômes universitaires, leur statut et leur status incitent à revendiquer essentiellement.

Aux autres, les tâches d'éducation donc de socialisation que leurs situations de surveillant d'externat, de documentaliste, de conseiller d'éducation ou même de chef d'établissement conduisent à mener prioritairement et exclusivement.

Et la vie scolaire se spécialisant au point de sembler devenir une matière d'enseignement elle aussi amène certains enseignants, au nom de sa spécialisation qui permet de s'en affranchir (« la vie scolaire, c'est au conseiller d'éducation de s'en occuper ») et au nom de leur spécialisation qui permet de la refuser (« on veut faire des enseignants des moniteurs de colonies de vacances »), à revendiquer la dissociation de l'acte d'instruire — transmettre des savoirs — de l'acte d'éduquer — transmettre des savoir-être. Et si cette revendication peut paraître illusoire pour les tenants de la non-indépendance des notions instruction-éducation, si même elle n'est pas le fait de tous les enseignants, elle reste, elle ou sa représentation, latente chez beaucoup d'entre eux. La vie scolaire sert alors de milieu de différenciation des uns et des autres.

## 2. Quels objectifs à la vie scolaire ?

Des définitions précédemment établies de l'expression **vie scolaire** il ressort deux utilisations principales :

1) La vie scolaire a un emploi fonctionnel, organisationnel que D. Paty analyse ainsi : « le terme **vie scolaire** désigne (...) l'ensemble de règlements et de régulations organisationnelles qui (...) structurent le quotidien des enfants et de ceux qui les entourent » (17).

Le cadre scolaire, l'espace scolaire, le temps scolaire mais aussi le jeu complexe des relations et des interactions dans l'établissement constituent ainsi la composante fonctionnelle de la vie scolaire.

2) La vie scolaire a un emploi affectif, voire fusionnel ou émotionnel que rendent les termes climat et vie.

Elle fait vivre ensemble, faire ensemble en communauté ou en équipe. Elle rend l'établissement « vivant », chaleureux, conflictuel aussi.

Dans le premier cas, la vie scolaire est surtout un moyen de l'action éducative, dans le second cas elle est plutôt une fin en soi.

## 2.1. La vie scolaire, fin en soi

Ce fut sa première destinée à la fin des années 1960 et au début des années 1970. Dans une institution secouée par « la crise de 1968 » où « les programmes étaient coupés de la vie dans laquelle baignent les enfants » (Gloton), où « le divorce entre le contenu de l'enseignement et la vie extérieure était le plus évident » (Pierre Mendès-France), où « une sorte de mur séparait la vie scolaire de la vie professionnelle » (A. Berge), où « la vie scolaire était circonscrite et définie d'après un plan rigide, unique... » (Crozier), les réformateurs épousant les critiques du discours contestataire (18) et les idées du discours novateur (18) souhaitaient que l'institution secondaire cesse d'être un lieu inerte de transmission des savoirs pour devenir la vie elle-même. Il fallait, pour eux, rendre l'établissement scolaire vivant, l'animer voire le réanimer. La vie scolaire créée, le collège, le lycée reviendraient.

« La vie concrète et stimulante des communautés scolaires éducatives constitue l'une des finalités essentielles, de tout système scolaire » affirmait alors un inspecteur général de la **vie scolaire** (M. Beis).

En fait la vie scolaire se donnait pour objectifs :

a) « De réconcilier l'école et la vie » en multipliant les actions para-scolaires (FSE, 10 %, conférences, sorties...) et en gérant les conflits propres au milieu scolaire, en aménageant le temps scolaire « pour combler un vide dans le cadre scolaire », en organisant les relations des membres d'une communauté (19).

b) « De concilier la vie et le scolaire » (20) pour permettre le double apprentissage de la vie sociale et de la vie personnelle des élèves car « au nom du scolaire s'étaient instaurés un temps artificiellement répétitif et des lieux étroitement fonctionnels ; au nom de la vie, nous devons rendre à l'élève un temps personnel et un espace où il pourra varier le style et le contenu de ses échanges, diversifier ses rôles et répondre à d'autres intérêts que ceux du seul travail scolaire » (20).

c) De donner la vie à l'école et c'est le moment où les chefs d'établissement doivent devenir des animateurs et où les surveillants généraux laissent leur place aux conseillers d'éducation (1970).

d) De changer la vie à l'école, en modifiant les mentalités, ce qui implique un dialogue effectif, une confiance et une reconnaissance mutuelles, en respectant l'adolescent qu'il faut reconnaître comme un être autonome et responsable et en répartissant autrement les pouvoirs dans l'établissement scolaire.

Et à travers ces objectifs que se donnait l'institution secondaire au début de la décennie 1970, celle-ci, faisant

droit aux besoins de reconnaissance et de valorisation des élèves, recentrait ses préoccupations sur l'adolescent et non pas seulement sur son milieu scolaire. On visait alors à son plein épanouissement et au-delà de sa personne c'est sa personnalité qu'on voulait former.

Certes, il n'a pas suffi de dire les choses pour qu'elles existent, loin s'en faut, mais une conception dynamique de la vie scolaire apparaissait.

## 2.2. La vie scolaire, moyen de l'action éducative

L'incapacité à mettre en œuvre une vie scolaire pour elle-même et donc d'en tirer parti a alors amené, à la fin de la dernière décennie, les acteurs et surtout les auteurs du discours officiel à reformuler à travers les services qu'elle rend (quand sa qualité est reconnue), les objectifs qu'on lui assigne (quand elle est instaurée) et le concours qu'elle porte au (bon) fonctionnement des établissements scolaires, la vie scolaire comme support, cadre donc moyen de l'action éducatrice.

Ainsi Maurice Vergnaud, auteur de la fameuse circulaire « Objectifs pour la vie scolaire » parue le 2 juin 1982 précisait-il alors :

« Au collège, l'épanouissement de chaque adolescent, c'est-à-dire la formation progressive de sa personnalité (...) doit être considéré comme la principale finalité de l'action éducative. Il faut donc rechercher et créer des conditions de vie scolaire qui permettent de répondre à cette finalité ».

De même les instructions officielles pour la rentrée 1986 ajoutent, en annexe dans le sous-paragraphe consacré à la vie scolaire :

« La vie scolaire concourt à rendre l'enseignement plus efficace et l'éducation toujours plus riche » (...) « la qualité de la vie scolaire conditionne largement la réussite des élèves ».

La vie scolaire prend alors pour objectifs, explicitement décrits par ceux qui ont en charge de la promouvoir (responsables de l'éducation, praticiens...) :

a) de créer des conditions facilitatrices de l'enseignement par l'instauration d'un climat propice à l'étude, par une meilleure organisation du temps et de l'espace scolaires, par un meilleur fonctionnement des structures ;

b) de motiver les élèves en vue de leurs études au nom de ce choc en retour décrit par Antoine Prost : « La vie scolaire cherche à développer à côté des enseignements des activités qui mobilisent les élèves en espérant que par un choc en retour cet intérêt nouveau pour des activités dans le cadre scolaire rejaillira sur les enseignements » (21) ;

c) de favoriser l'épanouissement des élèves, qu'on ne veut plus considérer seulement dans leurs apprentissages cognitifs, mais aussi affectifs, en pratiquant la responsabilisation, l'autonomie et la socialisation dans la société-collège (ou lycée dans une moindre mesure) ;

d) de permettre l'émergence de projets d'établissement, qui fédéralisent tous les objectifs précédents et en particulier instituent une action éducative nouvelle, synthèse des courants humanistes et novateurs dans l'école.

A travers les objectifs précédemment décrits, l'institution secondaire attend donc de la vie scolaire qu'elle serve de terre fertile à l'éducation des élèves et sa qualité semble conditionner la mise en œuvre des finalités nouvellement assignées à l'École. Schématiquement, on pourrait dire que de même que la pédagogie sert d'instrument à l'instruction, la vie scolaire sert d'instrument à l'éducation.

Mais une relecture sociologique de ces objectifs apparaît nécessaire lorsque sont examinées plus finement et plus près du terrain l'origine, les conditions et les dérives de la mise en œuvre de la vie scolaire, dans les établissements secondaires publics.

### III. - SOCIOLOGIE DE LA VIE SCOLAIRE

#### 1. Vie scolaire et démocratisation de l'enseignement

La vie scolaire, en tant que vie institutionnalisée, apparaît à l'arrivée dans le système d'enseignement secondaire d'enfants de classes sociales qui n'y avaient pas accès auparavant.

« La vie scolaire ne s'est-elle pas créée du jour où tout n'allait plus de soi ? » demande en substance et candidement un inspecteur général de la vie scolaire et il ajoute : « ... et du jour où il a fallu que nous éprouvions le besoin de nous rassurer tant sur nos intentions que sur la valeur de l'institution scolaire ? ».

Et en effet, du jour où le collège et le lycée ont accueilli une quantité d'élèves porteurs d'une culture qui n'était pas celle de l'école et mis en demeure d'assimiler une culture qui n'était pas la leur, du jour où les élèves n'ont pas trouvé dans les programmes d'enseignement traditionnel ce que la vie leur apprenait par ailleurs, du jour où l'habitus acquis dans la famille par ces nouveaux élèves ne leur a pas permis « la réception et l'assimilation du message scolaire » (22), du jour où ni leur éthos de classe ni leur capital linguistique n'ont pu être opérants dans un système scolaire plutôt figé, du jour où les méthodes d'enseignement, les pratiques des enseignants et les structures des établissements auparavant établies pour une élite socialement choisie n'ont plus eu cours

pour ces élèves, du jour où contestant l'institution secondaire, ils l'ont rejetée en la sommant de changer, ces lycées et ces collèges ont dû renoncer à leur vie intérieure, ouvrir leurs portes vers l'extérieur, et créer ainsi une vie scolaire faite d'abord de participation au fonctionnement (Conseil d'administration, Conseils de classe) et d'activités socio-éducatives (FSE et 10 %).

On peut ainsi estimer que la vie scolaire est un produit de la démocratisation de l'enseignement secondaire (23) comme l'a été au même moment l'échec scolaire auquel d'ailleurs elle sert de compensation et même d'antidote.

Ce que confirme aussi son développement plus net dans les collèges que dans les lycées : là, une génération d'enfants est à scolariser (donc à socialiser) ; là, un segment d'enseignement, sensible entre tous, est à améliorer ; là, une vie scolaire riche et de qualité est appelée des vœux du discours officiel.

On constate d'autre part — et une enquête **vie scolaire** menée par collège serait à même de le vérifier — que la vie scolaire s'est différemment développée suivant les établissements scolaires, davantage dans ceux à recrutement social plutôt populaire sous la forme d'activités de loisirs ou de prolongement des études (promotion de la lecture, études surveillées ou dirigées, classes transplantées...) rappelant dans certains cas la vie des lycées techniques dans les années 1950, que dans les établissements urbains à recrutement social plutôt bourgeois où les activités culturelles « cultivées » dominaient (club langues anciennes, club théâtre...).

Dans le même ordre d'idées, on peut postuler que c'est dans les collèges où se manifestent des difficultés scolaires (ZEP par exemple) et où en conséquence des efforts de réflexion sur les conditions de vie scolaire ont été entrepris que la vie scolaire a souvent pris la forme d'une aide aux études, d'un complément d'éducation familiale et d'une intégration à la vie sociale, prenant peut-être davantage le pas sur les objectifs généraux centrés sur l'élève d'épanouissement, d'autonomie ou de responsabilisation. Car il en est de la vie scolaire comme de l'École en général et des innovations en particulier, leur utilisation voire leur récupération n'ont pas été le fait de ceux auxquels on la destinait : la participation aux activités socio-éducatives par exemple n'a pas toujours touché les plus démunis — sauf politique volontariste en ce domaine — mais plutôt ceux qu'une éducation familiale avait déjà préparés à y être sensibles.

Enfin, il semble que cette vie scolaire a d'autant prospéré que la distance sociale entre élèves et éducateurs était faible : c'est plus des hommes que des femmes (24) — même si ces dernières doivent cumuler une vie professionnelle et une vie familiale — c'est plus des



anciens enseignants que des nouveaux, c'est plus des enseignants militant dans des organisations proches de l'école que des autres (25) que viennent la participation effective à la vie scolaire (et notamment à des équipes pluridisciplinaires de professeurs) et le sentiment de sa nécessité pour accompagner l'acte d'enseigner (26).

## **2. Vie scolaire et fonctionnement de l'établissement**

L'institution secondaire semble avoir également espéré trouver dans la vie scolaire remèdes à son dysfonctionnement en empruntant à l'analyse organisationnelle et à l'analyse interactionniste.

Estimant à juste titre que de bonnes conditions de travail entraîneraient un meilleur rendement et une meilleure efficacité scolaires, estimant que la compréhension et l'amélioration de la vie de l'établissement passeraient par une description et une connaissance minutieuses des interactions entre les personnes, les fondateurs de la vie scolaire (moderne) ont alors défini très précisément les objectifs de la vie à l'école, mobilisé les ressources humaines (éducateurs et élèves) et stabilisé les situations en pariant sur une plus grande liberté des acteurs (l'autonomie et la responsabilisation), en privilégiant les relations (27) et le climat et enfin en prônant des règles de jeu simples (les contrats de vie scolaire).

Alors, envisageant la rupture de la classe à laquelle on fait perdre le monopole de la vie scolaire, réorganisant la répartition des rôles et des tâches (au nom de la compétence par exemple), invitant à la cogestion des activités complémentaires voire à leur autogestion par les élèves, ré-aménageant les espaces (salles de travail individuel, foyer de jeunes, CDI...) et les temps scolaires (gestion souple des emplois du temps), sollicitant implication et investissement plus nets des professeurs (« on n'instruit plus, on éduque aussi ») acceptant même la remise en question de l'autorité et des pouvoirs, ils ont cherché à faire de la vie scolaire sinon le catalyseur au moins le banc d'essai de la transformation de l'institution secondaire.

En repensant tout ce qui entoure et porte l'acte d'enseigner, on espérait obliger cet acte à se repenser : transformez l'entracte et l'acte se transformera ! Rénovation et décentralisation contribueront peut-être à cette transformation, des structures en tout cas, la pression sociale sans doute aussi.

## **3. Vie scolaire et vie sociale**

### *a) La vie scolaire, instrument de moralisation*

Antoine Prost constate que « la société a évolué de telle sorte qu'une partie de la fonction éducative est passée de la famille à l'école ».

Et il est vrai que dans les familles, de plus en plus nombreuses, qui négligent d'apprendre aux enfants le respect des usages sociaux, certes moins nets dans tous les milieux, dans les cellules familiales où s'exerce le libéralisme des parents, que ce libéralisme soit dicté par le souci de sauvegarder leurs relations avec leurs enfants, qu'il soit dicté par un parti pris d'éducation ou qu'il soit dicté par des conditions de vie difficiles, il est devenu malaisé d'inculquer aux adolescents « des normes de comportements transposables aux relations extra-familiales comme la politesse, l'obéissance, le silence... » (A. Prost).

Et non pas tant parce qu'ils ont démissionné de leurs responsabilités que parce qu'ils ont négocié de nouveaux rapports avec leurs enfants, les parents attendent de l'école que son action éducatrice complète la leur, sinon se substitue à elle, et cela d'ailleurs suivant leurs propres relations à l'école.

La vie scolaire est alors sollicitée, comme participante à cette action d'éducation par le réseau de ses activités, de ses relations, de son climat comme de ses méthodes pour apprendre aux jeunes et les règles du jeu social et les règles du jeu scolaire.

De plus, par les activités qu'elle peut offrir en dehors du temps scolaire proprement dit (les heures de cours) et pour les enfants que des parents ne souhaitent pas laisser sans contrôle du fait de leurs obligations professionnelles, cette vie scolaire sert de relais à la famille dans la garde des enfants.

En inculquant ses normes et ses contraintes, la vie scolaire — au sens large d'ailleurs — a pour fonction la moralisation des enfants et donc leur intégration morale à la société, en lieu et place le plus souvent de la famille.

### *b) La vie scolaire, instrument de socialisation*

Succédant dans une certaine mesure (au moins pour les classes sociales non défavorisées) aux mouvements de jeunesse dont on a vu qu'ils permettaient aux adolescents de vivre ensemble, d'apprendre à vivre ensemble, d'apprendre autre chose, s'opposant en partie aux mouvements de jeunes (bandes, groupes, quartiers...) qui développent une sociabilité autonome contre la famille et l'école et une sorte de co-éducation de classes d'âge, la vie scolaire semble avoir été instituée pour tenter en principe dans l'institution scolaire mais en réalité dans la société, la socialisation des jeunes, c'est-à-dire l'apprentissage de la vie en groupe (ou en collectivité) et l'adhésion aux valeurs et aux normes de l'école (donc de la société). Pas directement, il est vrai mais médiatisée par un apprivoisement à l'école un peu comme pour ces animaux sauvages que l'on approche progressivement par

la gâterie, la flatterie, la curiosité, le plaisir et le sentiment et auxquels on fait accomplir des tours autres que ceux auxquels on les destine ; la vie scolaire sait aussi utiliser l'hédonisme contemporain pour mieux faire accepter l'ascétisme des études.

La vie scolaire a alors pour but de servir en définitive de sas entre l'école et la société, entre le travail et le loisir. De permettre aussi la transition entre une culture éminemment scolaire et la culture de la rue, l'organisation du passage du statut d'élève non responsable dans la classe à celui d'adolescent de plus en plus libre dans la société. Enfin de permettre de servir de médiateur entre une société qui valorise, par ses médias, ses vedettes et ses succès, des déviations (absence de contrainte, plaisir de vivre...) et des refus (efforts, sérieux...) et une institution qui les combat fermement parce qu'elle les juge opposés aux apprentissages et à la réussite scolaire.

#### 4. Des fonctions de la vie scolaire

Au-delà des finalités conscientes que chacun des acteurs du système scolaire attribue à la vie scolaire, il paraît utile à la lumière de ce qui vient d'être développé de dégager les fonctions sociales que l'institution secondaire fait jouer à la vie scolaire :

a) Une fonction « organisationnelle » propre à améliorer le fonctionnement de l'établissement secondaire par la mise en place de structures de participation (conseils), par l'aménagement du temps et de l'espace scolaires, par la valorisation de la vie collective, par une répartition différente des rôles et des tâches des acteurs.

b) Une fonction « fusionnelle » qui a pour but de développer un climat affectif de solidarité et de partage propice à la vie en communauté, de créer un réseau de relations entre adultes, entre adultes et élèves, entre élèves basées sur la confiance et le respect mutuels, de lier tous les membres de la communauté scolaire par un projet commun de vie.

c) Une fonction « transitionnelle » qui a pour but de faciliter le passage de l'élève de l'école à la vie et de la vie à l'école en lui aménageant un sas où il construit le lien entre le scolaire et le social, de le préparer par l'apprentissage des valeurs prônées par la vie scolaire : responsabilisation, autonomisation, sens de l'initiative, à sa vie ultérieure d'adulte de sa classe sociale (28) et de citoyen, de le mener à sa vie professionnelle par le choix d'une orientation et éventuellement d'une activité professionnelle.

Enfin, pour terminer, peut-être faudrait-il ajouter une fonction latente, non concurrente des précédentes, de

type psychosocial que remplit la vie scolaire vis-à-vis de ceux qui ont à la mettre en œuvre : pour les enseignants, une fonction de valorisation, de légitimation et de reconnaissance de leur rôle d'éducateur et pour les non-enseignants de professionnalisation et de valorisation de leur emploi.

#### 5. Conclusion

L'observation actuelle du développement différentiel de la vie scolaire suivant le recrutement social des établissements scolaires conduit à craindre que certains collèges pour remédier aux difficultés croissantes qu'ils rencontrent pour assurer leur mission initiale d'instruction et d'éducation ne soient amenés à promouvoir une vie scolaire très riche, diverse, proche de la vie extérieure, motivante et intéressante pour les élèves, se substituant en partie ou en totalité à la famille dans sa découverte de la vie sociale... au détriment d'une appropriation des connaissances scientifiques, littéraires et techniques nécessaires à la poursuite d'études supérieures et ne produisent ainsi pour une catégorie sociale évidemment déterminée (ouvriers, mais aussi certains immigrés ou ruraux) d'élèves, une école adaptée à leur origine, à leurs moyens et à leur devenir, une école certes accueillante et ouverte, mais une école à vitesse lente.

Pour ces élèves-là, une fois les apprentissages indispensables assurés, la vie scolaire se chargera alors de la mise en œuvre d'autres connaissances. L'exemple des zones d'éducation prioritaires (ZEP) nous le confirme, où tant d'activités complémentaires se sont développées, où les objectifs avoués restent plus de socialiser que d'instruire, où les ambitions pédagogiques restent limitées ; et l'implantation actuelle des projets d'activités éducatives (PAE) nous le rappelle ; ce sont plus les établissements socialement défavorisés que les autres qui présentent des dossiers (29).

A l'opposé, la vie scolaire continuera à apporter à l'acte pédagogique un complément de bon aloi qui parfait une bonne éducation et une solide instruction, et peut-être même permettra-t-elle d'y fonder de véritables communautés telles que les attend l'institution.

Prenons garde que, pendant que certains enfants sont instruits, d'autres ne soient que socialisés, c'est-à-dire que contre son objectif déclaré, la vie scolaire ne renforce l'inégalité sociale à l'école.

Michel SOUSSAN

professeur,  
ministère de  
l'Éducation nationale, Paris

- (1) Près de Verneuil/Avre dans l'Eure.
- (2) Paul Lapie, La réforme de l'éducation universitaire, **Revue de métaphysique et de morale**, 1901.
- (3) Au sens large, c'est-à-dire enseignement inclus.
- (4) **Cahiers pédagogiques**, 1954-1955.
- (5) Comme le scoutisme et les colonies de vacances.
- (6) A. Prost estime à un million le nombre d'adhérents des mouvements de jeunesse en 1964 et à 1 355 000 le nombre d'enfants accueillis en camps ou colonies de vacances la même année, adhérents et enfants issus surtout des classes moyennes et hautes de la société.
- (7) In **La gestion des établissements scolaires du second degré**, Berger-Levrault (1972).
- (8) Sous l'autorité du recteur évidemment.
- (9) In Le Conseiller d'éducation, **Les Amis de Sèvres**, 1978.
- (10) In Le Conseiller d'éducation, **Les Amis de Sèvres**, 1978.
- (11) Renseignements pris, dans son lycée les bureaux du Conseiller principal d'éducation sont appelés « bureau de vie scolaire ». Quand elle y est appelée, c'est en général pour être punie ! (Anecdote livrée par M. Vandevorde).
- (12) Dans le sens donné par O. Reboul dans **Le langage de l'éducation**, PUF, 1984.
- (13) Romancier, psychologue, médecin.
- (14) **Le Collège**, Berger-Levrault, 1982.
- (15) In **La revue des Echanges** (AFIDES), sept.-oct. 1985.
- (16) **Eloge des pédagogues**. Seuil, 1985.
- (17) **Douze collègues en France**, La Documentation Française, 1980.
- (18) Termes empruntés à O. Reboul, **Le langage de l'éducation**, PUF, 1984.
- (19) Citations extraites de : « Le Conseiller d'Education », **Les Amis de Sèvres**, 1975.
- (20) P. PRUM, IGVS, dans la revue précédente.
- (21) In **Eloge des pédagogues**. Seuil, 1985.
- (22) BOURDIEU-PASSERON, **La Reproduction**, Ed. de Minuit, 1970.
- (23) Démocratisation du moins à l'entrée de l'enseignement secondaire.
- (24) Rappelons que l'origine sociale des femmes est plus élevée que celle des hommes, en moyenne, dans le second degré.
- (25) Des études récentes comme les enquêtes d'Alain LÉGER (**Enseignants du Secondaire**, PUF, 1983) et l'analyse des activités des professeurs dans le cadre des PAE (Projets d'Action éducative) et des ZEP (zones d'éducation prioritaires) permettent d'observer cette tendance.
- (26) On se reportera utilement à la typologie esquissée par Viviane ISAMBERT-JAMATI et Marie-France GROSPIRON dans leur article « Pédagogie du français et différenciation sociale des résultats » (**Revue de Linguistique Appliquée**, 1984), typologie d'enseignants non sans rapport avec les types de professeurs « actifs » dans la vie scolaire.
- (27) A l'image des relations humaines dans l'entreprise dont l'éclosion date aussi dans l'industrie française des années 1960.
- (28) Car la vie scolaire ne permet pas une socialisation anticipatrice : les élèves sont toujours socialisés à l'école suivant leur milieu social.
- (29) Et ces dossiers ont bien moins une inspiration culturelle que les autres.